

PROCES VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2023

La séance est ouverte à 18h32, en présence de Michel Mouret, Jean-Baptiste Bertrand, Edith Navas, Marie-Odile Malochet, Daniel Monteil, Vincent Vendramini, Michel Ajuste, Gérard Guillon, Corinne Tricart, Nicole Bidard, Catherine Letertre, Laure Chassagne.

Absent : Mickaël Moison

Secrétaire de séance : Laure Chassagne

1^{er} point à l'ordre du jour : Vote du PV de la séance du 14 avril 2023, approuvé à l'unanimité.

2^e point : Présentation du nouveau conseil municipal :

- présentation de chacun par un tour de table ;
- lecture de la charte de l'élu local par le maire ;
- lecture des délégations de chaque adjoint par le maire.

3^e point : Renouvellement de la commission d'appels d'offres :

- 3 titulaires : Jean-Baptiste Bertrand, Michel Ajuste, Gérard Guillon
- 3 suppléants : Marie-Odile Malochet, Daniel Monteil, Vincent Vendramini

4^e point : Détermination du nombre d'adjoints : proposition de rester à trois adjoints pour le moment : 10 pour, 1 abstention, 0 contre

5^e point : Commissions municipales permanentes : présentation et choix des commissions par les nouvelles conseillères

6^e point : Délégué au conseil d'administration du Collège Arsène d'Arsonval de Saint-Germain-les-Belles : Vincent Vendramini s'est proposé, approbation à l'unanimité

7^e point : Demande d'autorisation de paiement pour la société d'architecte Archi DAM pour la rénovation de l'école : vote pour à l'unanimité

8^e point : Augmentation du tarif de la cantine de 2€ à 2,50€ (à partir de septembre 2023) : 10 pour, 1 abstention, 0 contre

9^e point : Passage de la fibre optique : demande d'Orange pour la pose d'une armoire sur la parcelle AB 195 (contre le mur des sanitaires) : vote pour à l'unanimité

La séance est levée à 20h31.

La secrétaire de séance,
Laure Chassagne

Le Maire,
Michel Mouret